

**HONORAIRES TTC de Rudy VASSEUR**

Applicable à compter du 19 avril 2022

**IMMOBILIER ANCIEN**  
**Mandat de vente / de recherche****(maison, appartement, immeuble, terrain, garage / parking)**

<b>PRIX DU BIEN</b>	<b>HONORAIRES (% et forfait)</b>
≤ 50 000 €	5 000 €
De 50 001 à 100 000 €	6 000 €
De 100 001 à 125 000 €	7 000 €
De 125 001 à 150 000 €	8 000 €
De 150 001 à 175 000 €	9 000 €
De 175 001 à 200 000 €	10 000 €
De 200 001 à 225 000 €	11 000 €
De 225 001 à 250 000 €	12 000 €
De 250 001 à 275 000 €	13 000 €
De 275 001 à 300 000 €	14 000 €
> à 300 000 €	5 %

**PROGRAMMES NEUFS (V.E.F.A.)**

<b>PRIX NET VENDEUR</b>	<b>HONORAIRES</b>
Selon grille tarifaire du promoteur	Suivant mandat promoteur

## HONORAIRES TTC de Rudy VASSEUR

Applicable à compter du 19 avril 2022

### HONORAIRES DE LOCATION D'HABITATION

Zone *	Zone très étendue	Zone tendue	Autre zone
Montant maximum TTC	12 € / m <sup>2</sup>	10 € / m <sup>2</sup>	8 € / m <sup>2</sup>

\* Suivant indice du décret du n° 2014-890 du 01/08/2014

- PROVIMO et ses conseillers ne sont pas habilités à rédiger d'état des lieux.
- Les honoraires à la charge du locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires à la charge du bailleur.

### IMMOBILIER PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

- **Location commerces, bureaux, entrepôts, terrains, garages**

Honoraires : 30 % HT du loyer annuel hors charges, à la charge du preneur.

- **Cession de bail**

Honoraires : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

- **Vente Immobilier Professionnel ou Commercial**

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (% et forfait)
≤ 25 000 €	5 000 € HT
De 25 001 à 50 000 €	7 500 € HT
De 50 001 à 100 000 €	10 000 € HT
> 100 000 €	10 % HT

*La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.*